



CHARTÉ

CONSCIOUS PHOTOGRAPHY

Préambule

Chaque photographie est une proposition.

Elle dit : voici ce qui existe, voici ce qui a le droit d'être vu. Et dans ce simple acte de montrer, elle participe à construire la manière dont une société se représente elle-même.

La photographie n'est jamais neutre. Elle est un regard. Un choix. Une responsabilité.

Conscious Photography naît de cette conviction. Elle propose une manière de pratiquer la photographie du corps (en particulier du corps féminin et maternel) qui refuse la facilité du conformisme numérique et les standards irréalistes imposés par l'imaginaire contemporain.

Cette charte pose une vision. Elle peut être adoptée, transmise et portée par toutes celles et ceux qui reconnaissent dans ces mots une manière d'habiter leur métier.

I. Le corps comme territoire vivant

Le corps n'est pas un objet esthétique.

Il est un territoire vivant. Il porte les traces du temps, des expériences, des passages de vie. Il est marqué par les cycles, les transformations, les histoires personnelles.

Ces marques ne sont pas des défauts. Elles sont la mémoire du vivant inscrite dans la chair.

Conscious Photography refuse l'idée d'un corps hiérarchisé, un corps idéal contre lequel tous les autres devraient être mesurés.

Il n'existe pas un corps plus digne d'être photographié qu'un autre. Il existe des corps vivants, singuliers, habités par une histoire. Et c'est cette réalité que nous choisissons de montrer.

II. Engagement sur la retouche photographique

La retouche photographique existe dans un spectre large.

Toutes les interventions numériques ne sont pas équivalentes.

Conscious Photography distingue clairement deux types d'interventions :

Mettre en lumière :

- Ajuster l'exposition, l'étalonnage ou le contraste afin de restituer fidèlement la lumière et l'atmosphère de la scène.

- Corriger un reflet accidentel, un élément technique perturbateur ou une imperfection "passagère".

Ces ajustements servent l'image sans altérer la réalité du corps.

Transformer le corps

Transformer consiste à modifier numériquement la morphologie ou les caractéristiques physiques d'une personne. Cela peut inclure par exemple : amincir ou remodeler une silhouette, modifier le volume des cuisses ou de la taille, augmenter ou réduire la poitrine, lisser la peau jusqu'à en effacer la texture, supprimer vergetures, cicatrices ou plis structurels, allonger artificiellement les membres, remodeler la silhouette par manipulation numérique...

Ces transformations altèrent l'identité visuelle de la personne photographiée.

Conscious Photography choisit de ne pas les pratiquer parce qu'une photographie censée célébrer l'existence d'un corps ne peut simultanément le corriger pour le rendre acceptable.



CHARTRE CONSCIOUS PHOTOGRAPHY

III. Responsabilité culturelle des images

Les images participent à construire l'imaginaire collectif.

Chaque photographie diffusée ajoute une pierre à l'édifice, à la manière dont les femmes se voient, s'évaluent et se jugent.

Lorsque les images montrent uniquement des corps lisses, uniformes et irréels, elles ne reflètent plus la réalité : elles la remplacent.

Conscious Photography choisit de participer à un imaginaire différent. Un imaginaire où les corps peuvent être : blessés, texturés, changeants, maternels, puissants, vulnérables, vivants.

Il ne s'agit pas d'un militantisme bruyant. Il s'agit d'un choix de regard.

IV. Respect des rythmes du corps

Le corps des femmes ne vit pas de manière linéaire.

Ils sont traversés par des cycles, des états physiques et émotionnels variables : menstruations, grossesse, post-partum, ménopause, fatigue, transformations hormonales ou rythmes biologiques.

Conscious Photography encourage les photographes à prendre en compte ces réalités lorsqu'elles sont pertinentes, sans intrusion, sans obligation mais avec attention.

Photographier un corps implique de respecter ses temporalités.

V. L'accueil du corps photographié

Photographier un corps ne commence pas lorsque l'appareil se lève. Cela commence par l'accueil.

Conscious Photography considère que la manière dont une personne est reçue fait partie intégrante de l'expérience photographique. Cela implique de créer un espace où le corps peut exister avec simplicité :

- un environnement confortable et respectueux
- la possibilité de faire des pauses
- un accès à l'eau ou à des boissons chaudes
- une température adaptée
- un rythme respectueux de la fatigue ou des émotions

Parce qu'un corps photographié n'est jamais un objet de production d'images.

C'est un corps vivant et un corps vivant mérite considération.

VI. Alléger la charge mentale de l'expérience

Se faire photographier peut être une expérience intense. Cela demande souvent préparation, organisation et exposition de soi.

Conscious Photography encourage les photographes à transmettre en amont des informations claires permettant à la personne photographiée de préparer la séance sereinement.

Moins une personne doit gérer de contraintes logistiques ou de doutes, plus elle peut être présente à l'expérience. Alléger la charge mentale, c'est permettre au corps d'être pleinement ici et maintenant.



CHARTRE CONSCIOUS PHOTOGRAPHY

VII. Consentement et diffusion des images

La diffusion d'une image implique la dignité et l'intimité de la personne photographiée. Conscious Photography reconnaît que le consentement donné avant une séance ne peut être totalement éclairé, puisque la personne n'a pas encore découvert les images produites. C'est pourquoi la validation finale de la diffusion appartient toujours à la personne photographiée après la découverte des images.

Elle peut confirmer son accord, modifier son choix, accepter une diffusion partielle ou refuser toute diffusion parce que la relation de confiance prime toujours sur la promotion d'un travail artistique.

VIII. Un engagement collectif

Conscious Photography n'est pas une tendance esthétique. C'est une manière d'exercer la photographie avec conscience. Elle peut être portée par des photographes travaillant autour du corps, du portrait, de la maternité, des cycles ou simplement de la dignité des personnes photographiées.

Adopter cette charte, c'est choisir un regard.

Un regard qui considère le corps non comme un objet à corriger, mais comme une présence vivante.

Conclusion

Nous croyons que les corps méritent d'être photographiés tels qu'ils existent.
Nous croyons que la photographie participe à façonner l'imaginaire collectif.
Nous croyons que montrer des corps vivants est plus juste que de les transformer pour les conformer à un standard inexistant.
Nous croyons que chaque image peut contribuer à une représentation plus honnête du monde.

Conscious Photography
Un choix de regard